



COMMUNE DE SAVONNIERES DEVANT BAR
Département de la Meuse

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 9 juillet 2019

Date de la convocation : 27 juin 2019	Nombre de Conseillers présents : 6
Nombre de Conseillers en exercice : 10	Nombre de Conseillers votants : 9

L'an deux mil dix-neuf, le 9 juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Savonnières devant Bar s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, après convocations légales, sous la présidence de M. Gérald MICHEL, Maire,

PRÉSENTS :

M. Gérald MICHEL, M. José VANHAMME, Mme Sylvie MALLINGER, Mme Colette KELLER, M. Claude MEYER, M. Alain PECHEUR,

EXCUSÉS :

Mme Patricia LEGRAND qui a donné pouvoir à Mme Colette KELLER
M. Guy COCHENER qui a donné pouvoir à M. Claude MEYER
M. Pascal GHESQUIERE qui a donné pouvoir à M. José VANHAMME

ABSENTS :

Mme Cécile THIRIET

Secrétaire de séance : Mme Colette KELLER

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des DIA reçues en mairie pour lesquelles il a fait savoir, dans le cadre de la délégation accordée par le Conseil Municipal suivant délibération du 15 avril 2014, que la commune n'appliquait pas son droit de préemption urbain :

Réf parcelle	Nom et numéro de voie	Superficie
AL n°101	55 rue de Bar	633 m ²
AL n°1	2 Côte de Blamecourt	988 m ²
AM n°7	16 rue Maréchal Lannes	1277 m ²
AP 28 et 29	177 rue de Bar	1085 et 661 m ²
AM 74	110 rue de Bar	535 m ²

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve cette décision.

LOGICIEL DE GESTION DU CIMETIERE COMMUNAL

Monsieur GHESQUIERE fait part au conseil d'un devis de la société JVS MAIRISTEM, qui est notre actuel prestataire de logiciel informatique, concernant la fourniture d'un logiciel de gestion du cimetière communal.

Celui-ci permettra d'améliorer le suivi des concessions et de tous les documents liés au cimetière, de disposer d'un plan de cimetière informatisé, et d'être référencé sur le site cimetieres-de-france.fr.

Horizon Villages On-Line LOGICIEL CIMETIERE	Coût 1 ^{ère} année	Coût années suivantes (contrat de 3 ans)
Intégration fichier du plan de cimetière	170.40 € TTC	/
Cimetière cartographique	672.00 € TTC	/
Forfait annuel cimetière cartographique	312.00 € TTC	312.00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- accepte la proposition de JVS MAIRISTEM pour le logiciel cimetière, décrite ci-dessus
- autorise le Maire à signer le devis proposé et tout document lié à ce dossier

Communications diverses :

- Point sur les inscriptions du dispositif voisins vigilants
- Fonds de concours
- Projet de bail de location entre la commune et l'office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.